

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre situation personnelle Retraité En activité
Dans l'une des sociétés du groupe ExxonMobil
 Esso ExxonMobil Chemical Mobil Autre
 Veuf ou veuve d'un salarié ou retraité

- Je suis sur liste rouge, mon numéro n'apparaîtra pas dans l'annuaire Aresso
 Je ne désire pas que ma photo, si je suis seule sur une photo, apparaisse dans les publications Aresso

PARRAINAGE

Si vous avez été parrainé par un(e) adhérent(e) ARESSO, merci d'indiquer ses nom et prénom :

Nom du parrain ou marraine : Prénom :

PAIEMENT / REGLEMENT

Le paiement de la cotisation vous assure de recevoir la revue AMITIE (trimestrielle), l'annuaire des adhérents (sur demande), les informations concernant les activités choisies ainsi que les documents relatifs aux Assemblées Générales et aux élections.

L'abonnement FNAR donne droit à la revue « Le Courrier des Retraités ».

Pour l'année 2024, la cotisation de base ARESSO s'élève à 30 euros. **Elle est gratuite l'année d'adhésion.**

Si vous choisissez le complément bienfaiteur, qui aide au bon fonctionnement de l'Association, et/ou l'adhésion à AAAM et/ou l'abonnement FNAR, merci de joindre au présent bulletin un chèque libellé à l'ordre d'**ARESSO**.

- Cotisation de base ARESSO**30 €** (**Gratuite l'année d'adhésion**)
 Adhésion optionnelle à AAAM **10 € ***
 Complément bienfaiteur
 Abonnement de soutien à la FNAR (souhaitable).....**5 €**

* nouveau : Il est possible d'adhérer aux deux associations Aresso et AAAM (Association Amicale des Anciens de Mobil) en réglant une cotisation globale d'un montant de 40 € (10 € uniquement pour les nouveaux adhérents).

Date :

Signature :

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos adhérents et vous remercions d'avoir rejoint ARESSO.